



Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal, le lundi 27 avril 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-septième jour du mois d'Avril, l'assemblée délibérante régulièrement convoquée, le mardi 21 avril 2026, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la Salle du Conseil Municipal sise en l'Hôtel de Ville au 8 Avenue Claude Bernard, 59211 SANTES, sous la présidence de Monsieur Hiazid BELABBES, Maire en exercice, dument habilité par une délibération en date du 20 mars 2026.

Conseillers en exercice : 29

PRESENTS :

M. BELABBES Hiazid, M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, M. GRESS Geoffrey, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guylaine, M. DRUON Francis, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, Mme WAQUET Nadège, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, WALLRICH Delphine, COCHE Pierre-Yves, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

ABSENTS EXCUSES : 1

M. Philippe KASPRZYK (pouvoir à M. Hiazid BELABBES).

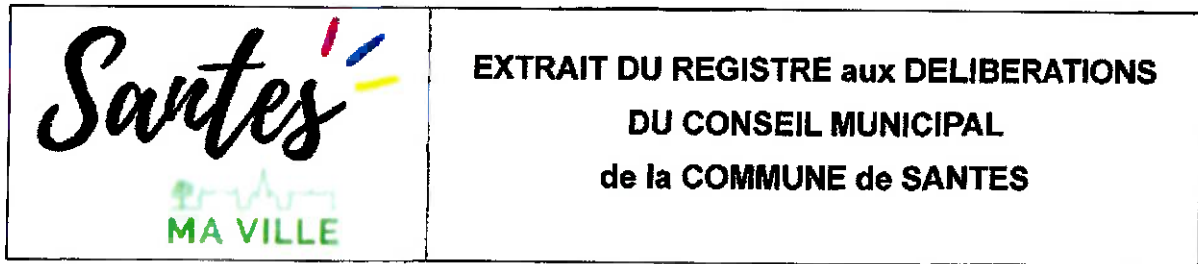
ABSENTS : 0

ASSISTAIENT A LA SEANCE : 28

Secrétaire de séance : M. BENAMEUR Adam

N° interne de l'acte : 2026-04-27 N°00

N° de feuillet : 1



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SANTOISES POUR L'ANNEE 2026

Monsieur Le Maire propose au conseil municipal d'attribuer les subventions suivantes aux associations Santoises pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	MONTANT
NORD MADAME	600 €
APTS	1 000 €
BASKET BALL	14 500 €
COLLECTIF JAZZ	4 000 €
COOL COUNTRY	300 €
ECOLE DE MUSIQUE	20 000 €
FC SANTES	En attente
GYM VOLONTAIRE	600 €
KYOKUSHINKAI	1 500 €
GYM ENTRETIEN	325 €
LES FETARDS	5 000 €
MA P'TITE TRIBU	150 €
MUSIC A SANTES	5 000 €
NOS ORGUES HAUTS DE FRANCE	500 €
P'TITES BECANES	1 600 €
PUJETTE SANTOISE	2 000 €
TENNIS CLUB	En attente
TENNIS DE TABLE	3 000 €
WEPPES NATATION	6 00 €
TOTAL GENERAL	60 675 €

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE d'attribuer les subventions aux associations Santoises selon le tableau repris ci-dessus.

Résultat du vote : Adopté à la majorité

Pour : 20 voix

M. BELABBES Hiazed (pouvoir de Philippe KASPRZYK), M. BENAMEUR Adam, Mme NOWAK Hèlène, Mme BOGAERT Céline, M. DELEVOYE Christophe, Mme BOUSSEMART Guyline, Mme DESSEIN Martine, M. BRAME Philippe, DELCROIX Sylviane M. BRUERE Jérôme, Mme RUYSSSEN Sylvie, Mme LEFEBVRE Christelle, M. DUVERT Jérôme, Mme AMADON, Virginie, Mme DOLLET Pauline, M. RUDENT Sylvain, COCHE Pierre-Yves, Mme LECLERCQ Odile, M. RUCAR Nicolas.

Contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Ne participent pas au vote : 9 voix

M. GRESS Geoffrey, M. DRUON Francis, Mme WAQUET Nadège, WALLRICH Delphine, Mme LEGRAND Auréline, M. PAGIES Gailord, M. COFFINIER Nicolas, Mme KEIRSGIETER Annie, M. GAILLOT Francis,

Ainsi délibéré les jours, mois et an que
dessus et le présent extrait certifié
conforme au registre

Le Secrétaire de séance,
M. BENAMEUR Adam



Le Maire,
M. BELABBES Hiazid



